

Réunion 20 septembre 2023

Présidence : M. Christophe NOGUES

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ATERO, BERFORINI, BERNARD, PINGUET

Membres excusés : Mmes BEAURENAUD et VALLET (pouvoir S. OSBERY), MM. ALDAX (pouvoir J. BERFORINI), BEAUVOIS (pouvoir C. NOGUES), BONDOUX, BUCHETON (pouvoir L. BERNARD), CHERASSE, MAY (pouvoir M. PINGUET), PONSONNAILLE

Membres invités présents : Mme CELLUCCI (Commissaire aux comptes)
M. LEMERCIER

Membres invités excusés : M. ARCHAMBAULT, FRANCE, TREPKA

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

→ Comité de Direction du 28 août 2023 paru sur le site internet du District le 14 septembre 2023 et dans Nièvre Footb@ll n° 610 du 15 septembre 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

4. POINT FINANCIER

4.1. Validation des comptes 2022/2023

La Trésorière, Sylvie OSBERY, présente les comptes clos au 30 juin 2023 pour l'exercice 2022/2023 et indique que le total des charges de l'exercice est de 345 685,11 €, le montant des produits est de 332 252,44 €, ce qui dégage un solde négatif de 13 432,67 €.

Elle déclare que la réunion avec le cabinet d'experts comptables a eu lieu le mercredi 6 septembre 2023. Christophe NOGUES et Sylvie OSBERY en profitent pour présenter Madame Caroline CELLUCCI, Commissaire aux comptes, présente pour ce CD et lui donnent la parole.

Intervention de Madame Caroline CELLUCCI, Commissaire aux Comptes

Madame Caroline CELLUCCI, Commissaire aux Comptes, présente les comptes clos au 30 juin 2023 pour l'exercice 2022/2023 et indique que le total des charges de l'exercice est de de 345 685,11 €, le montant des produits est de 332 252,44 €, ce qui dégage un solde négatif de 13 432,67 €.

Elle déclare n'avoir aucune remarque à formuler et annonce qu'elle certifierait les comptes du District sans réserve lors de l'Assemblée Générale fixée le 14 octobre prochain. Les comptes présentés sont alors validés à l'unanimité.

Madame CELLUCCI propose d'affecter le résultat de l'exercice 2022/2023 en diminution des réserves de l'association qui s'élèveront à un montant de 449 241,12 € (462 673,79 € - 13 432,67 €). Cette proposition est actée à l'unanimité.

Christophe NOGUES remercie Madame CELLUCCI et Monsieur MOREAU pour la qualité de leur travail et leur disponibilité en conseils et réponses à nos questions.

4.2. Présentation et validation du Budget Prévisionnel 2023/2024 suite modifications

Sylvie OSBERY présente ensuite le budget prévisionnel modifié pour la saison 2023/2024 d'un montant de 328.020€.

Les membres du Comité de Direction valident ce budget à l'unanimité qui sera présenté lors de l'AG du 14 octobre 2023 à Moulins Engilbert.

4.3. Situation des clubs à ce jour

La Trésorière établit un rapide point sur la situation des clubs n'ayant pas encore réglé leur relevé du 30 juin 2023 malgré ses multiples relances téléphoniques.

4.4. Infos diverses

Elle annonce l'achat d'un nouvel ordinateur pour Anthony.

Une proposition a été faite aux clubs pour un paiement échelonné de leur relevé en dix fois, proposition acceptée par une dizaine de clubs, en attente du retour des documents signés.

La mise en place de prélèvements engendrait des frais bancaires trop importants.

5. POINT SUR LES COMPETITIONS

5.1 Au niveau Seniors

Michel PINGUET indique que les deux premières journées de championnat se sont déroulées sans déclaration de forfait et qu'à ce jour 3 matchs sont remis.

Le championnat Départemental 4 ainsi que le critérium Féminin débutent ce dimanche 24 septembre selon la nouvelle formule en deux phases.

Joseph BERFORINI déclare que le critérium Vétérans, nouvelle formule à 8, débute également ce vendredi 22 septembre.

5.2 Au niveau Jeunes

Première journée le 9 septembre pour les U15 D1 et U18.

1 forfait de RC Nevers-Challuy-Sermoise en U15 contre FC Nevers (demande de changement refusée).

Le championnat U15 D2B a complètement été remanié la semaine dernière de manière à intégrer une deuxième équipe de Vauzelles et une équipe Entente St Benin/Coulanges/Montigny/Guérigny Urzy, passant d'un groupe de 6 aller/retour en 1 groupe de 8 avec 1 exempt, 7 matches simples.

1 forfait de l'UF La Machine en U15 D2B contre ESN 58.

5.3 Au niveau des Coupes

Michel PINGUET indique que les 3 rencontres du 1^{er} tour de la Coupe du Conseil Départemental ont eu lieu le 17 septembre dernier et que le tirage du 2^{ème} tour est prévu le jeudi 21 septembre à 18h au siège du District à Varennes-Vauzelles.

Il déclare que 4 clubs nivernais restent en lice en Coupe de France (La Machine, Vauzelles, Cosne, Garchizy).

5.4 Ententes à entériner

Après plusieurs échanges, Christophe NOGUES propose d'entériner les ententes au prochain Comité de Direction.

6. FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

6.1. Annuaire

Christophe NOGUES annonce que la rédaction de l'annuaire est pratiquement terminée et qu'il espère que Bernard FRANCE pourra effectuer sa distribution lors de l'Assemblée Générale du 14 octobre prochain. Il remercie vivement Bernard et Anaïs pour tout le travail accompli dans cette mise à jour fastidieuse. Pour terminer, il procède à la présentation de la couverture, présentation approuvée à l'unanimité.

7. COMPTES-RENDUS ACTIONS TECHNIQUES

7.1. Réunions de rentrée des éducateurs

La Commission Technique Jeunes du District de la Nièvre de Football a organisé des réunions de Rentrée des Educateurs(trices) par secteurs :

- Pour les catégories U7 et U9 : Samedi 9 septembre à 10h00 à Guérigny.
- Pour les catégories U11 / U13 / U15 / U18 : Samedi 2 septembre à 10h00 à Chatillon et La Charité et mardi 5 septembre à 18h30 à Challuy et Varzy.

Ces réunions auxquelles un grand nombre de personnes ont participé se sont déroulées dans un excellent état d'esprit.

7.2. Soirée Football Féminin

Le District de la Nièvre organisait le lundi 11 septembre dernier une réunion sur le développement du Football Féminin dans la Nièvre.

La présence de Sylvie GONFALONE, Cadre Technique fédérale en charge du développement du football féminin à la Fédération Française de Football a été un véritable honneur pour le DNF et les clubs présents. Elle était également accompagnée de Clara SIDOBRE, Cadre Technique en charge du développement et animation des pratiques de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.

Cette soirée d'informations et d'échanges a été motivée et organisée par le besoin d'accompagner les clubs du département à structurer cette pratique et a été l'occasion pour Sylvie GONFALONE d'expliquer les nouvelles pratiques et d'inciter les clubs à proposer davantage ces dernières en organisant par exemple des portes ouvertes.

De nombreux points ont été abordés afin de promouvoir le développement de la pratique féminine au sein de chaque club tout en respectant les règles de jeu et les règlements qui encadrent les différentes pratiques. Le District de la Nièvre remercie Sylvie GONFALONE et Clara SIDOBRE pour leur disponibilité et pour les informations apportées.

Remerciements également à l'ensemble de l'Equipe Technique Départementale présente ainsi qu'à Michel PINGUET, membre du Comité Directeur et Président du Pôle Féminin au sein du District.

7.3. Journée Régionale Label Cosne/Loire

Le dimanche 17 septembre 2023, La FFF et la LFA (Ligue de Football Amateur) organisaient la tournée 2023 de la « Rentrée du Foot ». Cet événement a été piloté et organisé par le District de la Nièvre, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le club l'UCS Cosne, club support à cette occasion !

Pour cette manifestation, les 11 clubs labellisés du secteur Nièvre ont été invités ce qui a regroupé environ 350 jeunes joueurs et joueuses des catégories U7 à U13. Les clubs ont pu participer à des plateaux entre les clubs nivernais.

Ainsi, tout au long de la journée, les jeunes joueuses et joueurs ont pu découvrir ou (re)découvrir le football au travers d'ateliers et de stands : découverte de l'arbitrage, ateliers techniques et structures gonflables, challenge Golf-Foot, sensibilisation PEF Orange sur les dangers du numérique ou encore un défi avec un freestyle !

Pendant cette journée, le club de l'UCS Cosne s'est vu remettre le Label Jeunes FFF Crédit-Agricole avec la présence de Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue, Patricia BEAURENAUD, Vice-présidente, Sébastien IMBERT, DTR, Hélène HANQUIEZ, responsable événementiel FFF et Philippe BRETAUD, Conseiller Technique National ainsi que Françoise VALLET, Présidente du District, qui est intervenue en visioconférence.

Une distinction attribuée par le District, la Ligue et la Fédération Française de Football qui vient récompenser le travail effectué au sein du club nivernais depuis quelques années.

Remerciements au club de l'UCS Cosne ainsi que ses dirigeants pour l'organisation de cet événement.

7.4. Matches amicaux Pôles Espoirs Dijon / Châteauroux

Sébastien LEMERCIER indique que ce mercredi 20 septembre, le Pôle Espoirs de Dijon s'est opposé au Pôle Espoirs de Châteauroux à l'occasion de matchs amicaux.

Deux rencontres ont eu lieu sur le stade des Ateliers à Varennes-Vauzelles :

- la Promotion 2010 P18 à 14h00 (U14G)
- la Promotion 2009 P17 Christophe Forest à 15h30 (U15)

Il indique que les rencontres se sont déroulées dans un très bon état d'esprit et que les équipes de Dijon sont sorties vainqueur sur les deux catégories.

Remerciements au club de Vauzelles pour son accueil ainsi qu'aux trois jeunes arbitres présents lors de ces rencontres.

8. COMPTE-RENDU RDV MUNICIPALITE DE COSNE/LOIRE

Christophe NOGUES déclare avoir rencontré avec Alain BUCHETON la Municipalité de Cosne/Loire le 14 septembre dernier pour faire un point sur la situation des clubs COSNOIS.

Il rappelle que les clubs doivent systématiquement adresser au District le PV de l'AG justifiant les changements des membres du Bureau.

9. ORGANISATION AG DU 14 OCTOBRE 2023

Christophe NOGUES rappelle que l'Assemblée Générale du District aura lieu le samedi 14 octobre prochain à la Salle Polyvalente de MOULINS ENGILBERT.

9.1. Validation de l'ordre du jour

Il présente l'ordre du jour de cette assemblée (cf annexe 2).

Après quelques échanges, celui-ci est acté à l'unanimité.

9.2. Validation des vœux

Deux vœux ont été proposés par le club de TANNAY :

Vœu n° 1 :

« *Bonjours pour l'assemblée nous souhaitons qu'au moment des coupe que chaque poule aie la même équipe tout le long et non dés personne au dessus cordialement* ».

Vœu n° 2 :

« *Ensuite nous souhaitons que les délégués soit obligatoire et non facultatif cordialement* ».

Après délibération, les membres du Comité de Direction déclarent que ces vœux ne sont pas recevables selon les motifs suivants :

Vœu n° 1 : le règlement sur la participation des joueurs est un règlement fédéral auquel il n'est pas possible de déroger (voir article « Participation des joueurs en équipes B, C, D, etc... annuaire District 2023/2024 page 122 et Article 167 des Règlements Généraux FFF).

Vœu n° 2 : le club recevant doit fournir un délégué sur chaque rencontre.

9.3. Organisation

Un point est fait sur l'organisation de cette assemblée.

L'installation de la salle sera effectuée le samedi matin à partir de 7 heures.

Deux bureaux de pointage seront mis en place et gérés par MM. Laurent BERNARD et Christophe NOGUES et Mmes Cécile TOURNOIS et Anaïs TENAILLE.

Deux candidatures ont été reçues pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale 2024 (secteur Sud-Ouest) : US COULANGES et FC NEVERS. Un vote sera donc mis en place lors de la pause.

Il faudra également procéder à l'élection des délégués représentant le District à l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté 2024 pour laquelle 4 candidatures ont été reçues : MM. Hervé BEAUVOIS, Joseph BERFORINI, DUCROT Jean-François, Samuel LANGEVIN.

10. REUNIONS D'INFORMATIONS D1/D2 ET D3/D4

Christophe NOGUES indique que, comme la saison passée, des réunions d'échanges seront organisées en novembre/décembre pour les clubs de D1-D2 et D3-D4.

Il propose de contacter le club de SAINT BENIN pour la réunion D1-D2, le club de SAINT REVERIEN s'étant déjà proposé d'accueillir celle des clubs D3-D4.

11. QUESTIONS DIVERSES

↳ Joseph BERFORINI :

- Propose que, suite à plusieurs demandes de clubs, les levers de rideau des rencontres seniors soient avancés à 12h30. Cette proposition sera étudiée par la Commission des Compétitions Seniors lors de sa prochaine réunion.
- Propose que pour le Critérium et la Coupe Vétérans, les joueurs puissent participer avec le numérotage des maillots libre excepté le n° 1, de fait, réservé au gardien de but. Cette proposition est actée à l'unanimité.
- Fait part d'un incident rencontré lors d'un tournoi.

↳ Michel PINGUET revient sur la possibilité de changer le challenge de la Coupe du Conseil Départemental et celui de la Coupe du District. Un contact sera pris prochainement avec l'Adjoint aux Sports du Conseil Départemental et notre équipementier Sport Comm.

↳ Laurent BERNARD se réjouit de l'ouverture de la classe à horaires aménagés au Collège Antony Duvivier à Luzy et déplore l'arrêt probable du projet de création de celle prévue au Collège Henri Wallon à Varennes-Vauzelles.

↳ Sébastien LEMERCIER :

- Rappelle l'importance de la mise en place en foot à 8 du « banc exemplaire » avec délimitation des zones techniques.
- Fait part d'une demande de la Commission Technique Jeunes d'offrir aux clubs ayant des équipes à 8, 1 paire de bancs pliables. Une étude chiffrée sera proposée prochainement.

Agenda 2023/2024 :

- Bureau : lundi 9 octobre 2023 (finalisation organisation AG)
- Assemblée Générale DNF : samedi 14 octobre 2023 à MOULINS ENGILBERT
- Comité de Direction : mardi 24 octobre 2023
- Assemblée Générale Ligue BFC : samedi 4 novembre 2023 à DIJON
- Bureau : lundi 27 novembre 2023 ?
- Comité de Direction : mercredi 13 décembre 2023
- Assemblée Générale FFF : samedi 16 décembre 2023 à PARIS

Pour clôturer cette séance, le Président Délégué remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 21h00.

Le Président Délégué : Christophe NOGUES



La Secrétaire de séance : Cécile TOURNOIS



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.